



SYNDICAT MIXTE DE COLLECTE ET VALORISATION DES DÉCHETS

Syndicat AZUR
2 rue du Chemin vert
95100 Argenteuil
Tel. 01 34 11 70 31
www.syndicat-azur.fr



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2021

Ensemble créons les ressources de demain

Sommaire

Éditorial	5
Le Syndicat	6
Le territoire et les missions	7
La gouvernance	8
L'organisation et les compétences	9
La méthode de recouvrement des charges	10
Les principales délibérations	11
La sensibilisation & la prévention	13
La sensibilisation en milieu scolaire et centres de loisirs	14
La sensibilisation grand public	15
La prévention des déchets	16
La pré-collecte	17
L'état des lieux des bacs	18
L'état des lieux des bornes	19
La collecte	20
La collecte en apport volontaire	21
La collecte en porte à porte	22
Les modes de traitement des flux collectés	23
La déchetterie	25
L'évolution de la fréquentation	26
L'évolution des tonnages	27
Le traitement & la valorisation	28
L'évolution des tonnages des déchets traités	29
Le centre de valorisation énergétique	32
Les travaux du centre de valorisation énergétique	32
Le bilan de la valorisation énergétique	33
Le centre de tri des emballages et papiers	34
Le centre de stockage du verre	35
Le centre de traitement des végétaux	36
Le centre de traitement des encombrants et gravats	37
Les Services aux entreprises	38
Les finances & les ressources humaines	40
Les grands équilibres	41
Les coûts de revient	42
Les emprunts du syndicat	43
Les ressources humaines	45

ÉDITO

L'année 2021 s'inscrit dans la continuité de celle de 2020 dans l'organisation de nos services en raison de la crise sanitaire.

Néanmoins, la volonté politique et celle des services du syndicat AZUR ont permis de réaliser nos objectifs dans chacun de nos domaines de compétences.

L'année 2021 est tournée vers la prévention des déchets avec l'ouverture de la « cabane à dons » au sein de la déchetterie. Ainsi des associations locales du territoire en contrat avec le syndicat ont donné une deuxième vie à ces objets.

En début d'année, des familles des 4 communes de notre territoire ont été accompagnées pendant 6 mois dans leur démarche de réduction des déchets.

Autre action en faveur de la prévention des déchets, le 1er forum « zéro déchet » a ouvert ses portes en octobre 2021, réunissant plus de 15 exposants et plus de 200 visiteurs, une réussite pour cette première édition. Nous avons profité de ce moment pour remercier les familles engagées dans leur démarche de réduction des déchets.

En matière de finances, le syndicat AZUR a dû gérer le budget dans un contexte économique contraint, dû à la hausse des prix de l'énergie, du carburant, des matières premières et d'une inflation croissante. En conséquence, les investissements ont été réduits tout en garantissant un service public de qualité.

La réglementation environnementale et fiscale a pesé également sur le budget du syndicat avec l'augmentation par l'Etat de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes). Taxe qui devrait augmenter chaque année jusqu'en 2025.

La feuille de route de l'économie circulaire nous a permis de commencer l'homogénéisation de la couleur des bacs qui sera désormais commune sur tout le territoire national.

Malgré toutes ces contraintes, le syndicat a pu renouveler certains de ses équipements vétustes et a continué à développer les moyens de pré-collecte afin de faciliter le geste de tri et la gestion des déchets des habitants.

Cette année a été aussi celle de la réflexion concernant la nouvelle organisation de la mise en œuvre des consignes de tri qui sera effective au 1er juin 2022.

La politique de gestion et de prévention portée par le comité syndical et moi-même est toujours orientée dans une stratégie de transition écologique vertueuse qui demeure notre fil conducteur.

Je profite de ce rapport annuel pour remercier l'ensemble des agents, partenaires et acteurs qui se sont mobilisés pour mener à bien tous les projets.



Gilbert Ah-Yu
Président du
Syndicat Azur

Le Syndicat

PRÉSENTATION

Le Syndicat Azur est un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) créé en 1972. Il assure au quotidien une mission de service public de gestion des déchets ménagers et assimilés (commerces, artisans). Les EPCI adhérents lui ont transféré les compétences en matière de collecte et de traitement des déchets afin de mutualiser les coûts et d'apporter des solutions cohérentes et durables aux problématiques liées à la gestion des déchets. Le Syndicat Azur est membre du directoire de l'ORDIF (Observatoire des déchets d'Ile-de-France), de la CCES (Commission Consultative d'Élaboration et de Suivi, dépendante de la Préfecture) et intègre le Plan Régional de Gestion des Déchets de la région Ile-de-France.



LE TERRITOIRE



3 COMMUNAUTÉS ADHÉRENTES ET 4 COMMUNES

- L'établissement public territorial Boucle Nord de Seine (métropole du Grand Paris) pour Argenteuil.
- La communauté d'agglomération Saint-Germain Boucles de Seine pour Bezons.
- La communauté d'agglomération Val Parisis pour Cormeilles-en-Parisis et La Frette-sur-Seine.

LES MISSIONS

- La sensibilisation à la réduction et au tri des déchets.
- La pré-collecte (déploiement et maintenance de bornes d'apport volontaire et distribution de bacs).
- La collecte de l'ensemble des déchets ménagers et assimilés.
- La gestion de la déchetterie.
- Le traitement des déchets (différents sites de traitement en fonction du flux).
- La valorisation (recyclage matière et production d'énergie thermique et électrique).
- La fourniture de chaleur aux réseaux de chauffage urbain.

LA GOUVERNANCE

Le comité syndical est composé de 8 élus titulaires et leurs suppléants. Il définit la politique générale du syndicat, vote le budget, décide des investissements et des modalités de gestion. Il se réunit au moins une fois tous les deux mois pour débattre des orientations du Syndicat.

Le Bureau, composé du Président et des trois vice-président(e)s est chargé de préparer les questions et les délibérations abordées lors des comités.



GILBERT AH-YU
Président
Cormeilles-en-Parisis



XAVIER PÉRICAT
1^{er} Vice-Président
Argenteuil



NESSRINE MENHAOUARA
2^e Vice-Présidente
Bezons



ANDRÉ BOURDON
3^e Vice-Président
La Frette-sur-Seine



PASCAL LAUGARO
Délégué titulaire
Cormeilles-en-Parisis



GEORGES MOTHRON
Délégué titulaire
Argenteuil



PASCAL BEYRIA
Délégué titulaire
Bezons



NATHALIE JOLLY
Déléguée titulaire
La Frette-sur-Seine

DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS

OUISSAM MECHRIA
Argenteuil

JEAN-FRANÇOIS PLOTEAU
Argenteuil

SANDÈS BELTAIEF
Bezons

KÉVIN CUVILLIER
Bezons

MICHEL JAY
Cormeilles-en-Parisis

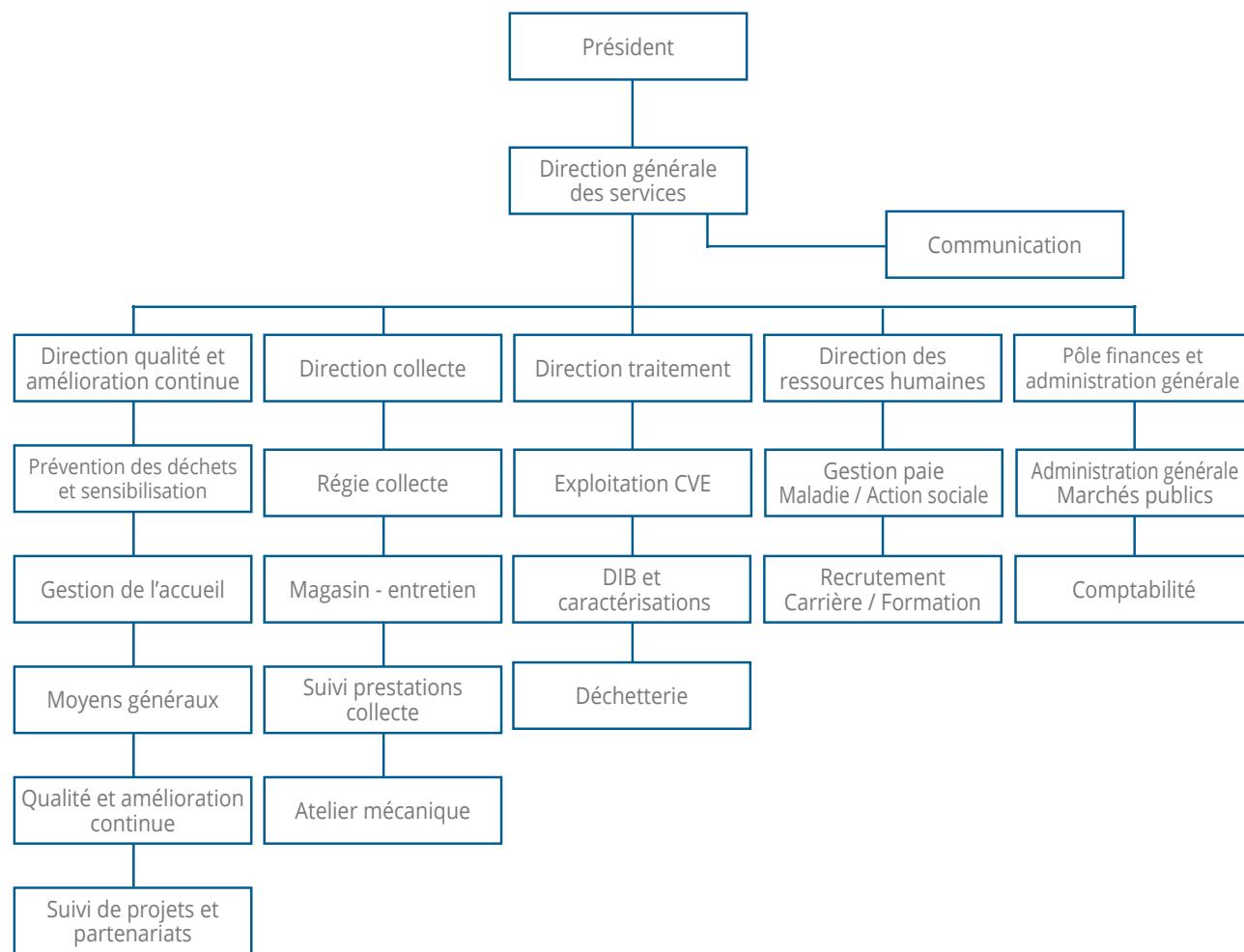
DOMINIQUE MEANCE
Cormeilles-en-Parisis

ÉLODIE LEMOINE
La Frette-sur-Seine

NATHALIE NIOGRET
La Frette-sur-Seine

L'ORGANISATION ET LES COMPÉTENCES

Le comité syndical s'appuie sur des services administratifs et techniques composés de plus de 160 agents



Le Syndicat exerce les compétences de **collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés** :

- Les collectes des déchets ménagers et assimilés, des objets ménagers encombrants, des végétaux, des collectes sélectives (emballages ménagers, papiers, journaux, magazines, verre...).
- La mise en place et l'entretien curatif de la conteneurisation (pré-collecte des ordures ménagères) en bornes d'apport volontaire aériennes et enterrées.
- La construction et l'exploitation de déchetteries.
- L'étude, la programmation, la réalisation et la gestion d'équipements pour la collecte et le traitement des déchets ménagers, des déchets assimilés et des déchets industriels banals (valorisation organique, matière et énergétique).
- Les missions de sensibilisation des publics du territoire en matière de prévention des déchets et de tri.
- La communication sur les activités du syndicat en matière de collecte, traitement, prévention des déchets et de tri.
- La fourniture de bacs roulants pour l'ensemble des flux de déchets ainsi que de sacs-papier pour la collecte spécifique des déchets végétaux pour les villes de Cormeilles-en-Parisis et La Frette-sur-Seine.

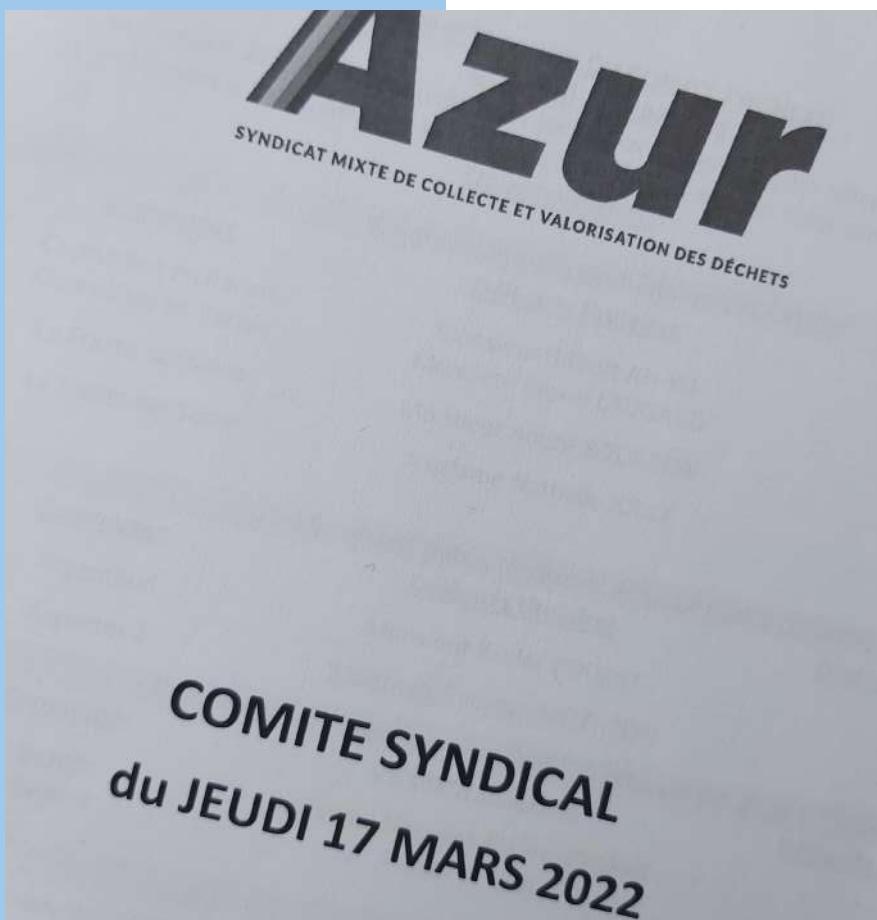
LA MÉTHODE DE RÉCOUVREMENT DES CHARGES

EPT Boucle Nord de Seine pour Argenteuil	CA Saint-Germain Boucles de Seine pour Bezons	CA Val Parisis pour Cormeilles-en-Parisis et La Frette-sur-Seine
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères, complétée par une contribution d'équilibre versée par l'EPT	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères
Vote du taux et perception directe de la TEOM par le Syndicat Azur + Reversement au Syndicat Azur par appel à contribution du complément d'équilibre	Vote du taux et perception par la CA SGBS	Vote du taux et perception par la CA Val Parisis
	Reversement au Syndicat Azur par appel à contribution	Reversement au Syndicat Azur par appel à contribution

Principales charges
Capital de la dette
Intérêt de la dette
Charges de structure
Redevance incinération
Redevance déchetterie
Tri des emballages recyclables
Entretien bacs
Achat bacs
Collectes des flux de déchets
Traitement des flux de déchets

LES PRINCIPALES DÉLIBÉRATION

du Comité Syndical



17 MARS 2022

- Présentation du rapport et débat sur les orientations budgétaires 2021
- Présentation des modalités d'amortissement comptable applicable – Nomenclature M57
- Adoption du règlement budgétaire et financier
- Convention de coopération pour le traitement des déchets du Syctom
- Avenant n°10 au bail emphytéotique et avenant n°13 à la convention d'exploitation non détachable
- Convention de coopération pour la réalisation de l'entretien et de la réparation des véhicules pour la ville de La Frette-sur-Seine
- Convention type de partenariat pour la reprise d'objets réemployables déposés par des particuliers au sein de l'espace réemploi (cabane à dons) de la déchetterie
- Convention type tripartite pour la gestion des colonnes enterrées/aériennes et des bacs destinés à la collecte des déchets ménagers (entre gestionnaire/ville/AZUR)
- Convention type bipartite pour la gestion des colonnes enterrées/aériennes et des bacs destinés à la collecte des déchets ménagers (entre bailleur/AZUR)
- Convention pour la fourniture et la pose de colonnes enterrées destinées à la collecte des déchets ménagers



07 AVRIL

- Compte de gestion du Receveur pour l'exercice 2020
- Compte administratif 2020
- Affectation des résultats de clôture de l'exercice 2020
- Vote du budget primitif 2021
- Fixation des appels à contributions 2021
- Vote du taux 2021 de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TOEM) pour le territoire d'Argenteuil
- Groupement de commandes pour la réalisation d'une étude territoriale de la fonction tri des emballages ménagers et des papiers
- Convention type relative à la fourniture et à la gestion des composteurs et lombricomposteurs

25 JUIN

- Autorisation donnée au Président de signer la convention n°20002924 relative au soutien de la région Ile-de-France (fonds propriété) pour le renforcement de la flotte de véhicules pour lutter contre les dépôts sauvages
- Autorisation donnée au Président de signer la convention n°EX054239 relative au soutien de la région Île-de-France pour la réalisation d'une étude de faisabilité pour la création d'une recyclerie
- Convention de partenariat relais local label Eco-école TERAGIR
- Convention groupement de commandes relatif à l'achat de composteurs / coordinateur syndicat Emeraude
- Rapport technique et financier 2020 de la Délégation de Service Public relative à l'exploitation du CVE (Centre de Valorisation Energétique) d'AZUR
- Présentation du contrôle d'exploitation technique et financier 2020 de la DSP du centre de valorisation énergétique par le cabinet conseil INDDIGO
- Convention avec la ville de Bezons pour une collecte spécifique des déchets ménagers et assimilés
- Rapport annuel d'activité du Syndicat pour l'exercice 2020

28 SEPTEMBRE

- Installation de Mme Carole Berger Jacob déléguée suppléante commune de la Frette en remplacement de Mme Elodie Lemoine
- Participation du syndicat AZUR à l'AAP phase 5 / CITEO – passage à l'extension des consignes de tri
- Fixation du tarif de la redevance sur les Déchets Industriels Banals « DIB » pour l'année 2022
- Fixation des tarifs DIB « Déchets Industriels Banals » pour la mise à disposition de bennes, leur vidage et traitement, pour l'année 2022

20 DECEMBRE

- Intégration actif ex CAAB et reprise du résultat dans les comptes 2021 du syndicat Azur
- Clefs de répartition pour le budget 2022 et les suivants
- Convention de coopération entre le syndicat Tri Action et le syndicat Azur
- Avenant au contrat d'exploitation avec SUEZ pour la prise en compte de la convention de coopération entre le syndicat Tri-Action et le syndicat AZUR
- Groupement de commandes relatif à la fourniture et la maintenance de bacs et conteneurs à déchets

La sensibilisation & La prévention



PRÉSENTATION

Parce que le changement des comportements passe par la pédagogie et l'éducation des générations présentes et futures, notre équipe d'éco-conseillers sillonne les écoles, centres de loisirs et événements grand-public afin de sensibiliser à la gestion des déchets et aux gestes permettant de les réduire. Des visites de nos équipements, des ateliers et des distributions gratuites de compost sont organisées tout au long de l'année.

Par ailleurs, le Syndicat Azur a élaboré son Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA), avec un plan d'actions sur le long terme. L'objectif est de réduire la production de déchets afin de limiter leur impact sur l'environnement et de modifier les habitudes de consommation.

Sensibilisation en milieu scolaire et centres de loisirs

Pour l'année scolaire 2021 / 2022
ce sont 2 540 enfants qui ont été sensibilisés.

L'année 2021 a été marquée par une reprise progressive des animations en présentiel, tout en maintenant les règles sanitaires.

Notre équipe d'éco-conseillers s'est toujours adaptée pour maintenir le service et garantir la formation des plus jeunes.

L'éducation à l'environnement abordée sous l'angle des déchets permet d'appréhender les notions de matières et de ressources de la planète, mais aussi d'entamer une réflexion sur nos modes de vie en mettant en évidence les rôles et les responsabilités de chacun face aux déchets qui dépendent de nos modes de consommation.

Notre société produit des déchets très variés et en quantité exponentielle. La réponse à ces enjeux passe par une modification des mentalités et des comportements tant individuels que collectifs.

Le guide des animations scolaires a été revisité pour y ajouter des animations plus adaptées et tournées vers la prévention des déchets.



Villes	Nombre d'écoles élémentaires et GS*	Nombre de classes élémentaires et GS*	Nombre d'élèves	Nombre d'élèves sensibilisés et GS*
Argenteuil	57	685	14 254	1 312
Bezons	18	162	3 620	586
Cormeilles-en-Parisis	16	123	3 236	522
La Frette-sur-Seine	3	20	494	147
Total	94	990	21 604	2 567

*GS : Grande section - Année scolaire 2021/2022, consolidée 2021/prévisionnel 2022

Sensibilisation grand public

Interventions publiques réalisées par les éco-conseillers

AU SYNDICAT AZUR

- 2 week-ends compost
- Journée du patrimoine
- Formation et sensibilisation au compostage Grand Public
- Forum 0 déchet
- Ateliers de réduction des déchets pour le grand public

CORMEILLES-EN- PARISIS

- Forum des associations
- World clean up day
- Accueil des nouveaux habitants
- Stands d'animations résidence



ARGENTEUIL

- Terrasse d'été
- World clean up day
- Animation médiathèque Robert Desnos
- Stands d'animations en partenariat avec différents bailleurs (VOH, ABH, Batigère, Emmaus Habitat)
- Fêtes de quartier
- Stands d'animations en lien avec le milieu associatif de la ville

LA FRETTE-SUR-SEINE

- Forum des associations



BEZONS

- Bezons fête l'été
- Troc aux plantes
- World clean up day
- Journée de sensibilisation à l'environnement
- Stands et ateliers de sensibilisation en partenariat avec différents bailleurs (VOH, ABH et syndic de copropriété privé)
- Ateliers de sensibilisation centre social Rosa Parks



Prévention des déchets

Afin de réduire les impacts environnementaux causés par la production de déchets et limiter le coût de leur gestion, le syndicat Azur est engagé dans la mise en œuvre d'un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA). Ce programme vise à diminuer la production de déchets par habitant à travers la mise en place d'actions diverses sur le territoire.

Les actions qui composent les PLP sont très diverses, elles ont été regroupées en cinq thématiques (ADEME) :

- Être exemplaire en matière de prévention des déchets.
- Lutter contre le gaspillage alimentaire.
- Éviter la production de déchets verts et encourager le compostage individuel ou collectif.
- Promouvoir le réemploi et la réutilisation des produits.
- Mettre en place ou renforcer des actions emblématiques favorisant la consommation responsable.

LES ACTIONS MISES EN PLACE

Dans un souci d'exemplarité le Syndicat Azur a développé des actions de formation et de sensibilisation auprès de ses agents et a mis en place :

- Lancement de la 1ère édition du défi « famille zéro déchet » auprès des habitants du territoire recrutement de 25 familles volontaires.
- Organisation de la 1ère édition du forum 0 déchet du Syndicat Azur.
- Contractualisation avec 6 associations pour la reprise des dons de la cabane à dons du Syndicat Azur au sein de la déchetterie et organisation de 2 collectes solidaires.
- Installation d'un site de compostage partagé en partenariat avec Val d'Oise Habitat sur une résidence situé à Bezons.
- Installation d'un premier site de compostage pour la cuisine centrale de la ville de La Frette-sur-Seine.
- Le Syndicat Azur continue d'inciter la pratique du compostage : cette année, ce sont 207 composteurs bois, 146 composteurs plastiques, et 13 lombricomposteurs qui ont été vendus.



LES ACTIONS PRÉVUES DU PLPDMA

- Rédaction d'un cahier des charges pour limiter le gaspillage alimentaire en milieu scolaire.
- Atelier de cuisine anti-gaspillage pour le grand public.
- Mettre en place une solution de broyage des déchets verts pour les particuliers.
- Développer la sensibilisation sur la consommation de l'eau du robinet.

La pré-collecte



PRÉSENTATION

Le Syndicat Azur se charge de la distribution de bacs pour les particuliers et les entreprises du territoire. Par ailleurs, il déploie des bornes d'apport volontaire enterrées qui permettent un regroupement des déchets produits en un point. Ce déploiement limite l'impact environnemental des collectes et évite également une pollution visuelle.



L'ÉTAT DES LIEUX DES BACS

Nombre de bacs et sacs livrés en 2021

Villes	Nbre de bacs livrés ordures ménagères	Nbre de bacs livrés emballages recyclables	Nbre de bacs livrés pour les professionnels	Nbre de bacs livrés végétaux	Nbre de sacs livrés végétaux
Argenteuil	848	1 416	253	507	-
Bezons	327	496	81	112	-
Cormeilles-en-Parisis	358	513	72	-	90 000
La Frette-sur-Seine	67	81	3	-	40 000
Total	1 600	2 506	409	619	130 000

Nombre de bacs en place au 31 décembre 2021

Villes	Nbre de bacs ordures ménagères	Nbre de bacs emballages recyclables	Nbre de bacs pour les professionnels	Nbre de bacs végétaux	TOTAL
Argenteuil	22 820	19 232	2 352	10 791	55 195
Bezons	7 359	5 313	794	2 267	15 733
Cormeilles-en-Parisis	6 099	6 936	438	-	13 473
La Frette-sur-Seine	1 767	1 735	45	-	3 547
Total	38 045	33 216	3 629	13 058	87 948

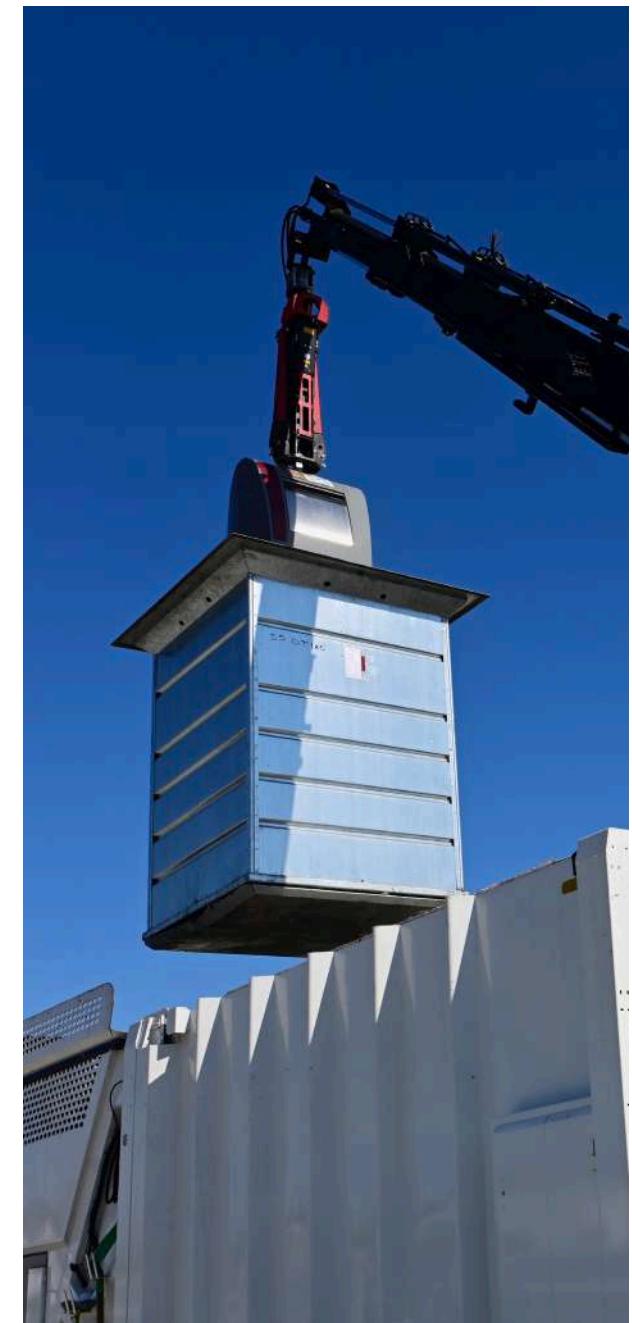
L'ÉTAT DES LIEUX DES BORNES

Nombre de bornes installées en 2021

Villes	Nbre de bornes ordures ménagères	Nbre de bornes emballages recyclables	Nbre de borne verre	TOTAL
Argenteuil	10	6	0	16
Bezons	31	22	32	85
Cormeilles-en-Parisis	3	5	2	10
La Frette-sur-Seine	0	0	0	0
Total	44	33	34	111

Nombre de bornes en place au 31 décembre 2021

Villes	Nbre de bornes ordures ménagères	Nbre de bornes emballages recyclables	Nbre de borne verre	TOTAL
Argenteuil	239	153	185	577
Bezons	126	78	67	271
Cormeilles-en-Parisis	41	31	66	138
La Frette-sur-Seine	0	0	9	9
Total	406	262	327	995



La collecte

PRÉSENTATION

Le Syndicat Azur collecte les ordures ménagères, les emballages recyclables, le verre, les déchets végétaux ainsi que les encombrants et les dépôts sauvages. Pour cela, il dispose d'une flotte équipée de systèmes embarqués géolocalisés permettant d'optimiser les tournées et d'informer les usagers sur le déroulement des collectes en temps réel, et d'un atelier mécanique permettant une grande réactivité dans la maintenance et la réparation des véhicules.



LA COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE

Collecte en apport volontaire selon flux	Modes d'exploitation	Modes de dépôt
Collecte des ordures ménagères (uniquement sur Argenteuil, Bezons et Cormeilles-en-Parisis)	Prestataire : Derichebourg	Colonnes enterrées
Collecte des emballages recyclables (uniquement sur Argenteuil, Bezons et Cormeilles-en-Parisis)	Prestataire : Derichebourg	Colonnes enterrées
Collecte sélective du verre (toutes les communes + déchetterie)	Prestataires : SUEZ R&V (pour Cormeilles-en-Parisis et la Frette-sur-Seine) Derichebourg (pour Argenteuil et Bezons)	Colonnes enterrées + aériennes

LA COLLECTE EN PORTE À PORTE

Collecte en porte à porte selon flux	Villes	Mode d'exploitation	Fréquence de collecte*	Contenant	Population desservie
Collecte des ordures ménagères + entreprises / commerces	Cormeilles-en-Parisis La Frette-sur-seine	Prestataire : SUEZ R&V	C2	Bac gris couvercle vert Bac gris couvercle marron Bac gris couvercle grenat Bas gris à couvercle gris	100 %
	Argenteuil Bezons	Régie	C2 à C6	Bac gris couvercle marron Bac gris couvercle grenat	100 %
Collecte sélective des emballages	Cormeilles-en-Parisis La Frette-sur-seine	Prestataire : SUEZ R&V	C1	Bac gris couvercle jaune Bac gris couvercle bleu	100 %
	Argenteuil Bezons	Régie			100 %
Collecte des encombrants	Cormeilles-en-Parisis La Frette-sur-seine	Prestataire : SUEZ R&V	de 1 fois / mois à 1 fois tous les 2 mois	Posés sur la voie publique	100 %
	Argenteuil Bezons	Régie	C1		100 %
Collecte des déchets végétaux	Cormeilles-en-Parisis La Frette-sur-seine	Prestataire : SUEZ R&V	C1 (9 mois dans l'année)	Sacs en papier Bac sans couvercle	100 %
	Argenteuil Bezons	Régie	C1 (8,5 mois dans l'année)	Bac vert couvercle vert	100 %

* CX : X collectes par semaine

LE MODE DE TRAITEMENT DES FLUX COLLECTÉS

Flux de déchets	Mobilités de collectes*	Destination des déchets collectés	Mode de traitement
OM	PAP + AV + Déchetterie + Services Techniques	Centre de valorisation énergétique Azur - Argenteuil	Valorisation énergétique
Verre	AV + Déchetterie	Stockage - Gennevilliers	Valorisation matière par recyclage
Emballages	PAP + AV + Déchetterie	Quai de transfert - Gennevilliers Centre de tri - Blanc-Mesnil	Valorisation matière par recyclage et énergétique (refus de tri)
Encombrants	PAP	Centre de traitement - Gennevilliers	Valorisation matière (20 %) et énergétique (80 %)
Déchets végétaux	PAP + Déchetterie + Services Techniques	Quai de transfert - Montesson Centre de compostage - Villeneuve-les-Sablons	Compost

* PAP : Porte à Porte / AV : Apport Volontaire

TONNAGES COLLECTÉS HORS DÉCHETTERIE

En 2021, le Syndicat Azur a collecté tous flux confondus :

- 54 208 tonnes à Argenteuil
- 14 892 tonnes à Bezons
- 11 131 tonnes à Cormeilles-en-Parisis
- 1 898 tonnes à La Frette-sur-Seine

Voir le détail p. 30 & 31



La déchetterie

PRÉSENTATION

La déchetterie vient en complément de la gestion de la collecte des déchets. Les habitants du territoire sont invités à déposer différentes sortes de déchets en vue de leur valorisation et de leur traitement.

Située 4 rue du Chemin Vert à Argenteuil, la déchetterie est accessible selon des conditions d'accès définies.



L'ÉVOLUTION DE LA FRÉQUENTATION



ACCÈS

La déchetterie est réservée aux habitants des communes d'Argenteuil, Bezons, Cormeilles-en-Parisis et La Frette-sur-Seine (se munir d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois et d'une pièce d'identité).

L'accès est autorisé aux véhicules :

- Tout véhicule léger de moins 3,5 tonnes
- Véhicule particulier attelé d'une remorque d'un poids inférieur à 500 kg

Pour des raisons techniques, les véhicules suivants sont strictement interdits :

- Véhicules de plus de 2 m de haut
- Véhicules équipés de benne basculante

L'accès à la déchetterie est interdit à toute personne non déposante, ainsi qu'à tout récupérateur non autorisé.

2021	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov	Déc.	Total 2021	Total 2020
Argenteuil	1 106	1 254	2 044	2 271	2 266	2 129	1 412	1 339	1 873	1 950	1 546	1 305	20 495	21 937
Bezons	339	372	394	253	725	254	566	306	515	710	725	391	5 550	2 957
Cormeilles-en-Parisis	1 414	1 906	1 156	1 523	1 546	1 433	2 526	2 075	2 514	2 734	2 266	1 739	22 832	15 394
La Frette-sur-Seine	720	1 546	2 109	1 794	1 768	2 186	1 920	1 852	1 892	1 583	1 768	803	19 941	12 821
Total	3 579	5 078	5 703	5 841	6 305	6 002	6 424	5 572	6 794	6 977	6 305	4 238	68 818	53 109

DÉCHETS ADMIS

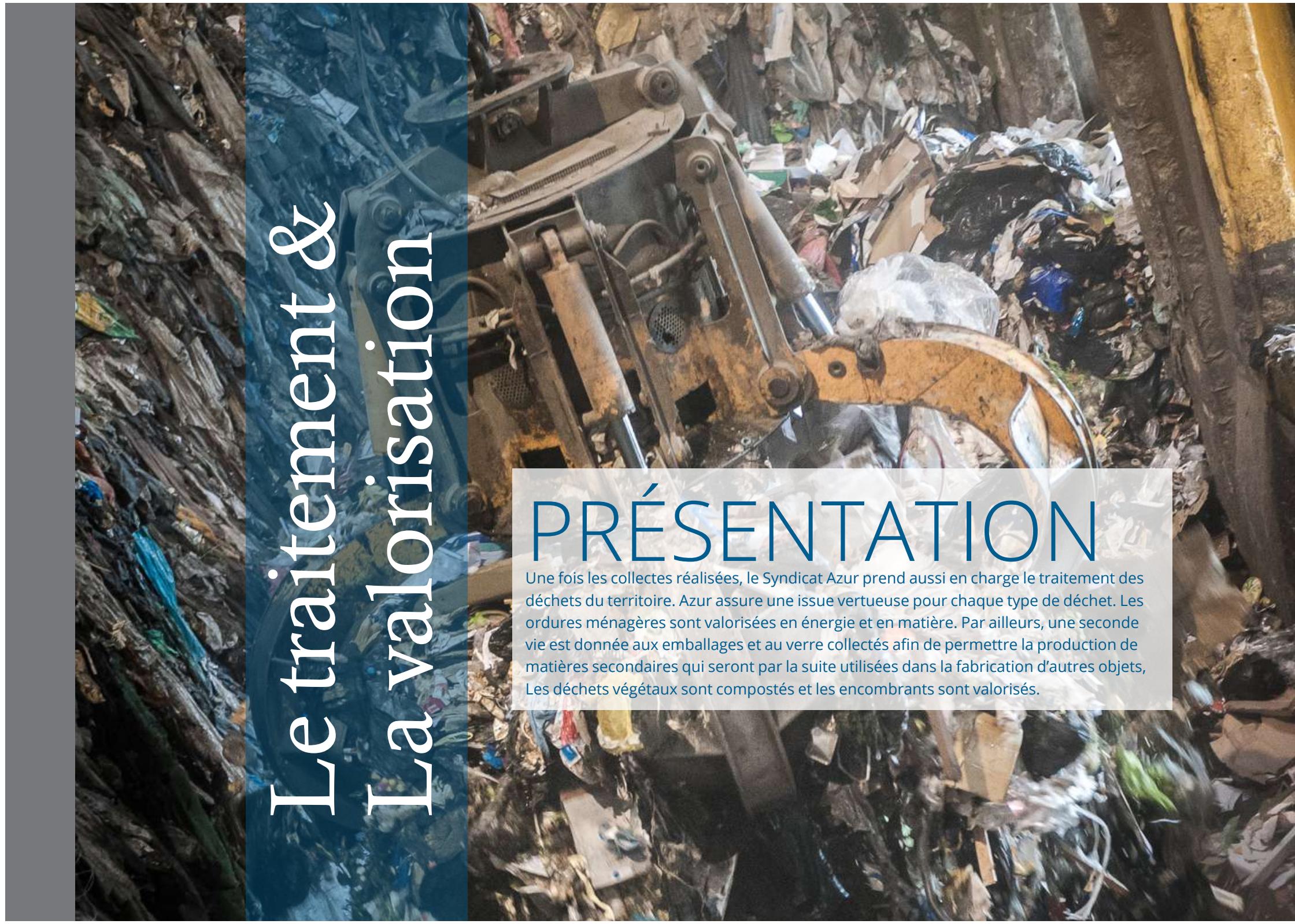
- Déblais et gravats issus du bricolage familial
- Tontes de pelouse, produits d'élagage et branchages
- Emballages carton, plastique et bois
- Journaux et magazines
- Objets encombrants ménagers
- Ferraille
- Piles, batteries
- Verre
- Huile de vidange de moteur (limité à 20 L par apport)
- Produits toxiques ou dangereux (limité à 5 L par apport)
- Déchets d'activités de soins à risques infectieux (une convention doit être signée préalablement avec le Syndicat Azur)

L'ÉVOLUTION DES TONNAGES

Types de déchets	Exutoire	Tonnage 2020	Tonnage 2021	Évolution 2021/2020 (%)	Ratio par habitant 2021 (Kg/an/hab)
Gravats	CET classe III	7 717	9 112	18,08	53,78
Verre	Recyclage	42	42	0	0,25
Végétaux	Compostage	978	1 141	16,67	6,73
Cartons	Recyclage	67	70	4,48	0,41
Incinérables	Incinération	4 225	5 585	32,19	32,96
Éco-mobilier	Recyclage/valorisation	609	711	16,75	16,75
Ferraille	Valorisation matière	315	323	2,54	1,91
DEEE*	Valorisation matière	146	85	-41,78	0,50
DTQD**	Incinération	79	97	22,78	0,57
Piles	Recyclage/valorisation	1,79	1,23	-31,28	0,01
Textiles	Recyclage	29	37	27,59	0,22
Pneus	Recyclage/valorisation	18	16	-11,11	0,09
Lampes	Recyclage/valorisation	0,99	1,19	20,20	0,01
Cartouches encre	Recyclage/valorisation	0,13	2,43	1769,23	0,01
Total		14 228	17 224	21,06	101,66

* Déchets d'Équipement Electrique et Electronique

** Déchets Toxiques en Quantité Dispersion



Le traitement & La valorisation

PRÉSENTATION

Une fois les collectes réalisées, le Syndicat Azur prend aussi en charge le traitement des déchets du territoire. Azur assure une issue vertueuse pour chaque type de déchet. Les ordures ménagères sont valorisées en énergie et en matière. Par ailleurs, une seconde vie est donnée aux emballages et au verre collectés afin de permettre la production de matières secondaires qui seront par la suite utilisées dans la fabrication d'autres objets. Les déchets végétaux sont compostés et les encombrants sont valorisés.

L'ÉVOLUTION DES TONNAGES DES DÉCHETS TRAITÉS

TONNAGES DE DÉCHETS TRAITÉS "ENSEMBLE SYNDICAT" HORS DÉCHETTERIE

AZUR	Types de déchets*	Tonnage	Tonnage	Évolution	Ratio AZUR
		2020	2021	2021/2020 (%)	kg/an/hab 2021
	Ordures ménagères* (PAP + AV + Services Techniques)	60 917	63 059	3,52	372
	Emballages (PAP + AV)	4 930	5 171	4,89	31
	Verre (AV)	1 670	1 628	-2,51	10
	Encombrants (PAP)	6 679	6 448	-3,46	38
	Végétaux (PAP + Services Techniques)	4 967	5 827	17,31	34
	Total	79 163	82 133	3,75	485

* PAP : Porte à Porte / AV : Apport Volontaire



Types de déchets*	Tonnage 2020	Tonnage 2021	Évolution 2021/2020 (%)	Ratio Azur kg/an/hab 2021
Ordures ménagères (PAP + AV + Services Techniques)	40 923	42 763	4,50	386
Emballages (PAP + AV)	2 872	2 987	4,00	27
Verre (AV)	809	738	-8,78	7
Encombrants (PAP)	4 496	4 405	-2,02	40
Végétaux (PAP + Services Techniques)	2 841	3 315	16,68	30
Total	51 941	54 208	4,36	489



* PAP : Porte à Porte / AV : Apport Volontaire

BEZONS	Types de déchets*	Tonnage 2020	Tonnage 2021	Évolution 2020/2021 (%)	Ratio Azur kg/an/hab 2021
Ordures ménagères (PAP + AV + Services Techniques)	11 996	12 104	0,90	410	
Emballages (PAP + AV)	646	791	22,45	27	
Verre (AV)	211	267	26,54	9	
Encombrants (PAP)	1 250	1 183	-5,36	40	
Végétaux (PAP + Services Techniques)	417	547	31,18	19	
Total	14 520	14 892	2,56	505	

Types de déchets*	Tonnage 2020	Tonnage 2021	Évolution 2021/2020 (%)	Ratio Azur kg/an/hab 2021
Ordures ménagères (PAP + AV + Services Techniques)	6 933	7 123	2,74	292
Emballages (PAP + AV)	1 092	1 193	9,25	49
Verre (AV)	507	522	2,96	21
Encombrants (PAP)	784	730	-6,89	30
Végétaux (PAP + Services Techniques)	1 357	1 563	15,18	64
Total	10 673	11 131	4,29	457

* PAP : Porte à Porte / AV : Apport Volontaire



LA FRETTE-SUR-SEINE	Types de déchets*	Tonnage 2020	Tonnage 2021	Évolution 2021/2020 (%)	Ratio Azur kg/an/hab 2021
	Ordures ménagères (PAP + AV + Services Techniques)	1 064	1 069	0,47	226
	Emballages (PAP + AV)	182	198	8,79	42
	Verre (AV)	143	101	-29,37	21
	Encombrants (PAP)	150	129	-14,00	27
	Végétaux (PAP + Services Techniques)	352	401	13,92	85
	Total	1 891	1 898	0,37	402

LE CENTRE DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

Le Syndicat Azur dispose de son propre Centre de Valorisation Energétique (CVE) dans lequel sont valorisés les ordures ménagères et assimilés issues de son territoire et des communes avoisinantes. Situé au 2 rue du Chemin Vert à Argenteuil, il permet de produire :

- de l'énergie thermique qui alimente un réseau de chauffage urbain
- de l'électricité
- des mâchefers en sous-couche routière
- des matières réutilisables (métaux)

La capacité de traitement est de 206 000 tonnes de déchets / an depuis 2019.

La société Suez R&V Energie en est l'exploitant par bail emphytéotique avec convention d'exploitation d'une durée de 27 ans à compter de mai 1998.

Travaux sur le centre de valorisation des déchets

- Remplacement de 55 M² de tubes chaudière ainsi qu'une partie des parois du four pour la ligne 3 et de 10 M² pour la ligne 4. Les tubes servent aux échanges thermiques afin de produire de l'énergie pour le réseau de chauffage urbain et le réseau électrique.
- Remplacement des réfractaires du four pour protéger les installations.
- Amélioration du pilotage des déchets pour améliorer la combustion, ainsi que les pièces mécaniques concernées pour les deux lignes.
- Nettoyage intérieur complet des équipements de traitement des fumées (laveurs, échangeurs, catalyseur, ...).
- Travaux pour améliorer le traitement des fumées et diminuer sa consommation électrique.
- Amélioration du transport des poussières issus de l'incinération jusqu'aux silos de stockage.
- Installation d'un système robotisé de nettoyage des refroidisseurs de vapeur d'eau pour améliorer le rendement de production électrique pour la ligne 3 et 4.
- Contrôle et optimisation des turboalternateurs qui servent à la production électrique.
- Changement de catalyseur du traitement des fumées pour la ligne 4.
- Remplacement du silencieux de sortie du ventilateur de tirage afin d'atténuer les émissions sonores, pour la ligne 4.
- Amélioration du traitement des eaux nécessaire au fonctionnement de l'usine.
- Changement du logiciel du système de commande de l'installation qui sert à piloter tous les automatismes.

Sur le centre de mâchefers :

- Mise en place de bâches thermoformées sur les différents cibles pour limiter les envols de poussières.
- Remplacement de la machine à courant de foucault permettant la récupération des métaux non ferreux dans les mâchefers. Des travaux ont lieu de manière régulière, afin de maintenir l'usine de valorisation énergétique en bon état de fonctionnement et d'améliorer le rendement de l'usine.

Le CVE se compose :

- 1 four permettant de bruler jusqu'à 9 tonnes / heure datant de 1998
- 1 four permettant de bruler jusqu'à 15 tonnes / heure datant de 2005
- 1 système de traitement des fumées par catalyses datant de 2005
- 1 centre de traitement des mâchefers datant de 2000
- 1 réseau de chauffage urbain
- 1 réseau de vapeur industrielle
- 2 turbo-alternateurs
- 1 procédé de valorisation des matières

Le CVE est certifié ISO 14 001 (qualité environnementale) et ISO 50 001 (qualité énergétique)

LE BILAN DE LA VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

TONNAGE INCINÉRÉ EN 2021 SUR LE TERRITOIRE AZUR
78 146,76 T

TONNAGE TOTAL INCINÉRÉ EN 2021 PAR LE CVE
210 019,85 T *

* (Sur autorisation spéciale de la Préfecture)

BILAN DE LA VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

Valorisation électrique		Valorisation thermique	
Consommation électrique de l'usine (auto-consommation + achat EDF)	Revente	Chaleur exportée vers le réseau de chaleur	Vapeur exportée vers Placoplâtre Saint Gobain
21 499 MWh	52 019 MWh	94 944 MWh	9 158 tonnes



BILAN DE LA VALORISATION MATIÈRE

Valorisation matière issue de l'incinération	Tonnes
Mâchefers	48 214
<i>dont ferrailles valorisées</i>	3 216
<i>dont non ferreux valorisés</i>	1 444

LE CENTRE DE TRI DES EMBALLAGES ET PAPIERS

Emballages recyclables traités	Tonnage 2020	Tonnage 2021	Ratio 2021 kg/an/hab
Cartons	1 416	1 514	9
Gros de magasins*	154	192	1
Briques alimentaires	169	6	-
Bouteilles et flacons en plastique	602	360	2
Aluminium	32	-	-
Acier	98	94	1
Journaux et magazines	1 531	752	4
Refus	1 260	1 838	11
TOTAL	5 262	4 756	28

La gestion est réalisée au travers d'un marché de tri des emballages de collecte sélective.

Titulaire : PAPREC

Localisation : Le Blanc-Mesnil (93)

Capacité : 50 000 tonnes / an

Quai de transfert : PAPREC
Gennevilliers (92)

LE CENTRE DE STOCKAGE DU VERRE

La gestion est réalisée au travers d'un marché de traitement du verre.

Titulaire : SUEZ

Localisation : Gennevilliers (92)

Verre recyclé	Tonnage 2020	Tonnage 2021	Ratio 2021 kg/an/hab
Verre	1 712	1 670	10

Le verre est ensuite envoyé sur un site de production de verre (VERALLIA).



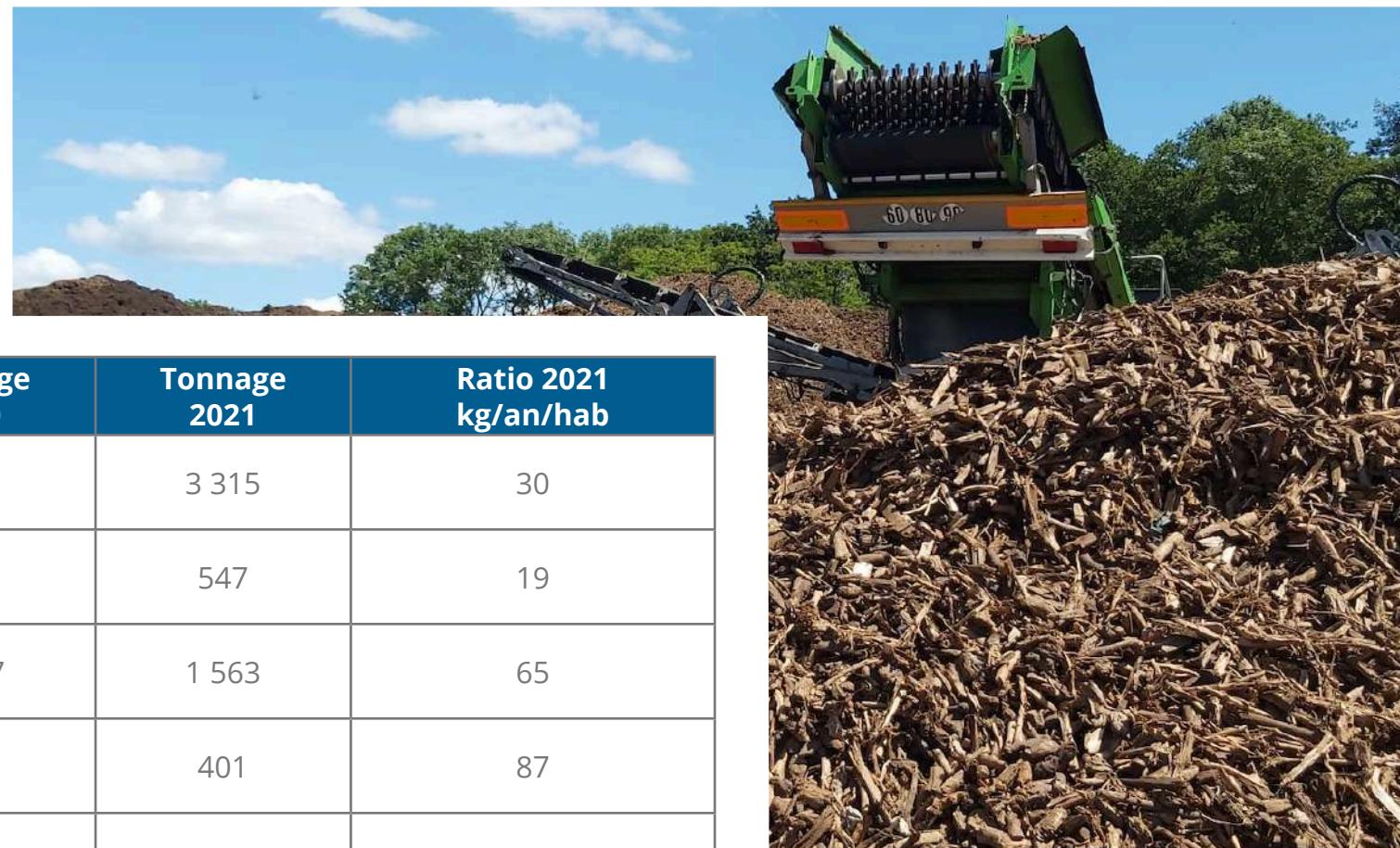
LE CENTRE DE TRAITEMENT DES VÉGÉTAUX

La gestion est réalisée au travers d'un marché de traitement des végétaux.

Titulaire : VALORISOL

Localisation : Villeneuve-Les-Sablons (60)

Quai de transfert : Société des Espaces Verts, Montesson (78)



Villes et déchetterie	Tonnage 2020	Tonnage 2021	Ratio 2021 kg/an/hab
Argenteuil	2 841	3 315	30
Bezons	417	547	19
Cormeilles-en-Parisis	1 357	1 563	65
La Frette-sur-Seine	352	401	87
Déchetterie	978	1 141	7
TOTAL	5 945	6 967	41

LE CENTRE DE TRAITEMENT DES OBJETS MÉNAGERS ENCOMBRANTS ET GRAVATS

Encombrants	Tonnage 2020	Tonnage 2021	Ratio 2021 kg/an/hab
Argenteuil	4 496	4 405	40
Bezons	1 250	1 183	40
Cormeilles-en-Parisis	784	730	30
La Frette-sur-Seine	150	129	27
TOTAL	6 680	6 447	34

La gestion est réalisée au travers d'un marché de traitement des objets ménagers encombrants et gravats.

La valorisation "matière" (cartons, ferrailles, végétaux...) représente 20 % du poids des objets ménagers encombrants. La part restante est ensuite broyée puis incinérée pour la valorisation énergétique.

Les gravats quant à eux servent de remblais dans le cadre de chantiers.

Titulaire : SUEZ

Localisation : Gennevilliers (92)

Gravats	Tonnage 2020	Tonnage 2021	Ratio 2021 kg/an/hab
Déchetterie	7 717	9 112	54

Les services aux entreprises

PRÉSENTATION

Les collectivités territoriales ont pour mission d'instaurer une redevance spéciale auprès des entreprises. Ainsi, le Syndicat Azur a institué la redevance sur les Déchets Industriels Banals (DIB) pour les producteurs non ménagers de plus de 1 100 litres de déchets par semaine.



3 cas de figure existent :

1. **L'entreprise produit moins de 1 100 litres** de déchets par semaine : une convention est signée, des bacs Azur différenciés sont mis à disposition, mais l'entreprise est non redevable.
2. **L'entreprise produit plus de 1 100 litres** de déchets par semaine : une convention est signée, des bacs sont mis à disposition et l'entreprise est redevable.
3. **L'entreprise choisit d'utiliser les services de prestataires privés** pour la collecte et le traitement de ses déchets : elle fournit une attestation de son contrat privé.



REDEVANCE SPÉCIALE 2021

Villes	Nombre d'établissements sous contrat	donc établissements redevables	Montant de la redevance (€)
Argenteuil	1 098	367	587 521,25
Bezons	371	141	160 739,05
Cormeilles-en-Parisis	258	65	62 982,93
La Frette-sur-Seine	18	4	1 042,55
Total	1 745	577	812 285,78

MISE EN PLACE DE LA "BENNE CARTONS"

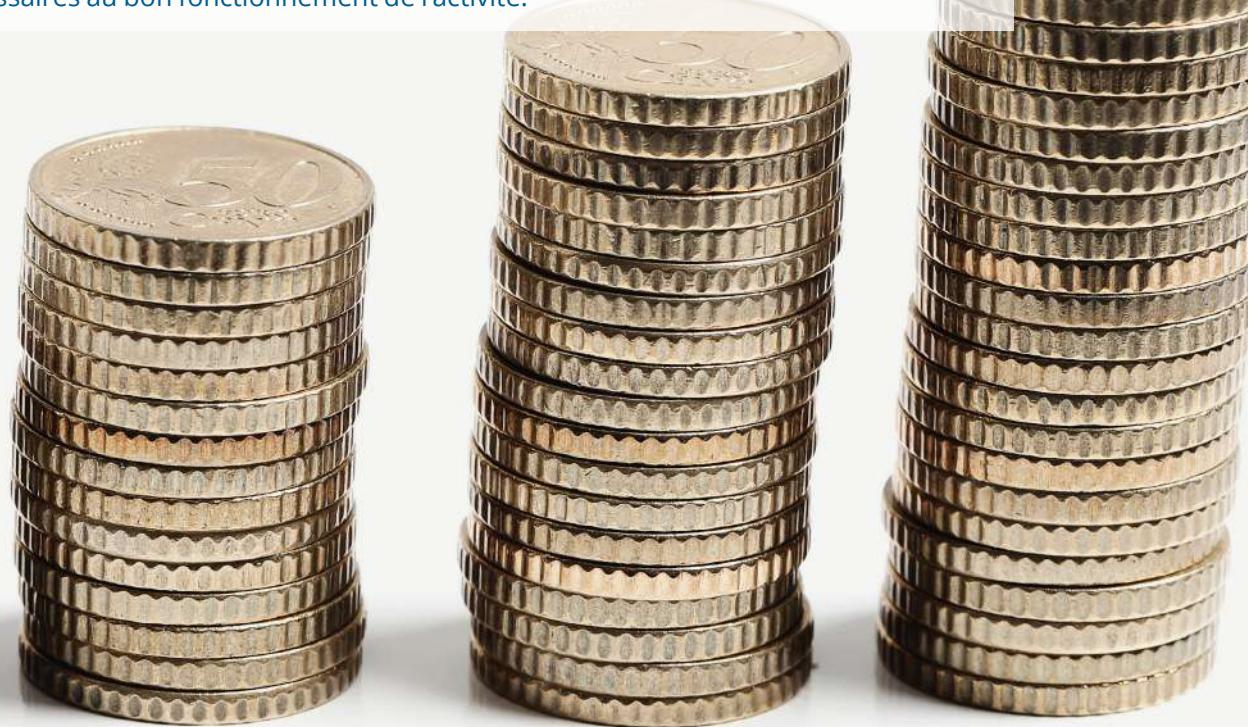
Villes	Nombre d'établissements sous contrat	Montant de la prestation (€)
Bezons	3	5 246,34
Cormeilles	2	1 355,02

Les finances & les Ressources Humaines



PRÉSENTATION

Des équilibres préservés dans un environnement complexe. Le budget permet le financement des services rendus auprès des usagers et les investissements nécessaires au bon fonctionnement de l'activité.



LES GRANDS ÉQUILIBRES

Dépenses	RAPPORT SUR CA* 2020	RAPPORT SUR CA* 2021
Dépenses réelles de fonctionnement	19 048 858,60 €	20 779 509,96 €
Charges à caractère général (ch. 011)	11 334 883,21 €	13 331 632,76 €
Charges de personnel (ch. 012)	6 238 336,48 €	6 227 778,59 €
Charges financières (intérêts + ICNE)	1 174 712,15 €	1 076 211,08 €
Autres charges	300 926,76 €	143 887,53 €
Dépenses réelles d'investissement	4 254 360,00 €	3 620 633,17 €
Dépenses d'équipement	1 532 417,97 €	824 318,52 €
Remboursement capital	2 721 942,03 €	2 796 314,65 €

Recettes	CA* 2020	CA* 2021
Recettes réelles de fonctionnement	23 066 058,14 €	24 662 370,89 €
Produit des services (ch. 70)	2 917 566,25 €	3 697 241,74 €
Impôts et taxes (73)	8 170 234,00 €	8 275 459,00 €
Autres Produits (ch. 013, 74, 75, 77, 78)	11 978 257,89 €	12 689 670,15 €
Recettes réelles d'investissement	4 551 091,37 €	4 770 007,06 €
Subventions (ch. 13)	310 904,58 €	421 062,35 €
Dotations fonds de réserve (1068)	2 673 173,96 €	2 692 024,36 €
Autres recettes	1 567 012,83 €	1 656 920,35 €

Résultat de fonctionnement de l'exercice	2 482 676,50 €	2 260 652,58 €
Résultat d'investissement de l'exercice	264 241,58 €	1 113 915,23 €
Résultat de l'exercice	2 746 918,08 €	3 374 567,81 €

* CA : Compte Administratif

LES COÛTS DE REVIENT

Coût de collecte en € TTC / Tonne	2020	2021
Ordures ménagères (Prix moyen pondéré entre la régie et la prestation de collecte)	73,95	73,60
Emballages (Prix moyen pondéré entre la régie et la prestation de collecte)	277,79	295,05
Verre (Prix moyen pondéré entre la régie et la prestation de collecte)	69,14	69,66
Encombrants (Prix moyen pondéré entre la régie et la prestation de collecte)	213,76	222,91
Végétaux (Prix moyen pondéré entre la régie et la prestation de collecte)	88,14	81,36
Tous flux confondus (Prix moyen pondéré entre la régie et la prestation de collecte)	99,08	100,68

Coût de traitement en € TTC / Tonne	2020	2021
Ordures ménagères (Incinération)	88,36	94,39
Emballages (Tri)	172,58	182,58
Verre (Stockage)	13,46	13,17
Encombrants	56,38	55,94
Végétaux	43,46	38,21
Tout flux confondus coût moyen pondéré	86,80	91,91

LES EMPRUNTS DU SYNDICAT



Depuis 2016, la situation financière du Syndicat est stable et assainie. Le travail d'optimisation de l'ensemble des charges et des ressources du syndicat entrepris depuis cette date est toujours d'actualité.

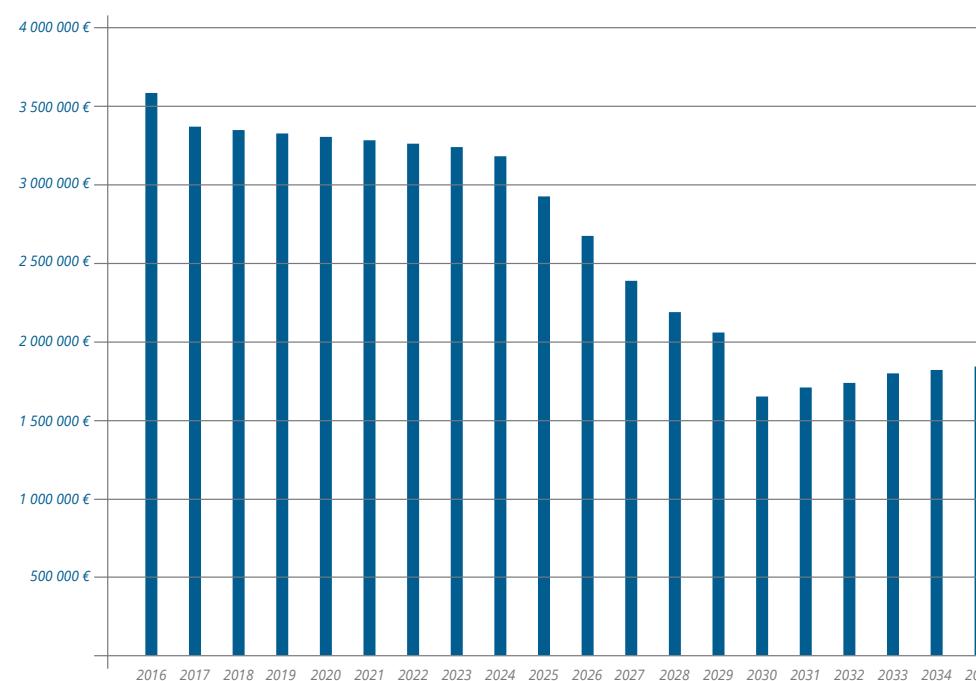
Capital restant dû au 31.12.2021	30 311 475,47 €
Nombre de contrats	5
Score Gissler	100 % des contrats d'emprunts classés en A-1
Année de réaménagement de la dette et de souscription au fonds de soutien	2015



Le réaménagement des emprunts, conjugué à la perception du fonds de soutien permet une maîtrise du coût de traitement des déchets ménagers par incinération, ramenant le coût/tonne à 94,39 € pour 2021.

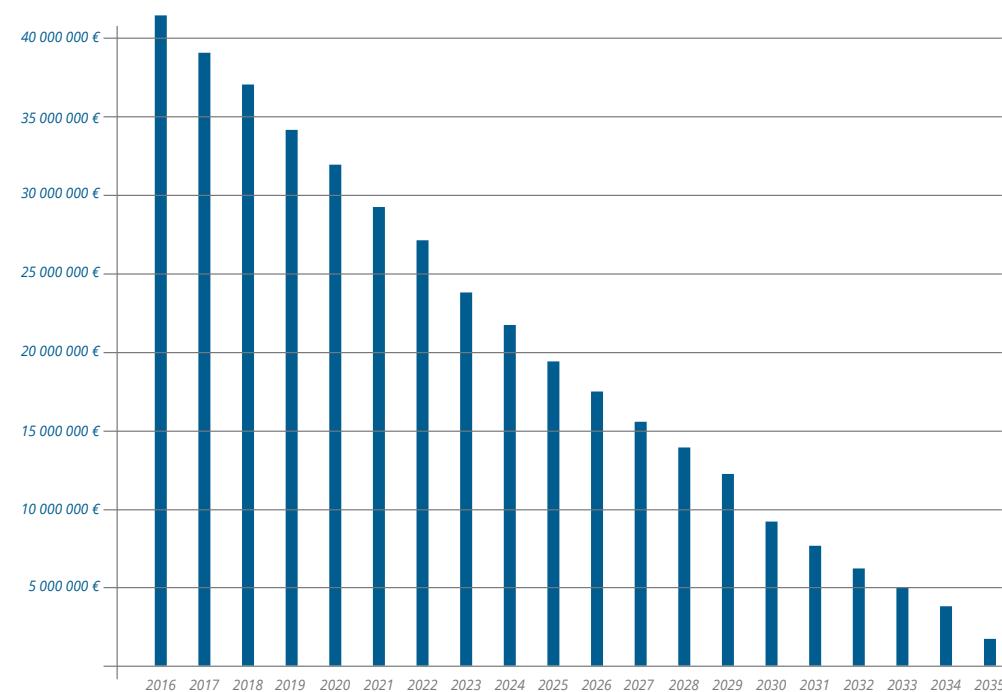
CHARGE DE LA DETTE NETTE (*capital + intérêts - fonds de soutien*)

la charge nette de la dette (annuités, déduction faite du fonds de soutien) va évoluer comme suit dans les années à venir, pour une extinction de la dette en 2035 :



ÉVOLUTION DU CAPITAL RESTANT DÛ, EN EUROS

Le capital restant dû évoluera de la manière suivante :



LES RESSOURCES HUMAINES

NOMBRE D'AGENTS PAR DIRECTION / PÔLE / SERVICE

Agents	2020	2021
Direction	2	1
Collecte	112	123
Traitement et DIB	3	3
Ressources humaines	3	3
Administration et moyens généraux	7	8
Communication	2	1
Sensibilisation	7	6
Nombre d'agents contractuels en CDD*	25	19
Total	161	164

*Emplois saisonniers



Filières	2020	2021
Administrative	14	12
Technique	122	133
Agents contractuels en CDD (toutes filières)	25	19
Total	161	164



Catégories	2020	2021
Nombre d'agents en catégorie A	6	4
Nombre d'agents en catégorie B	3	3
Nombre d'agents en catégorie C	127	138
Nombre d'agents contractuels en CDD (toutes catégories)	25	19
Total	161	164

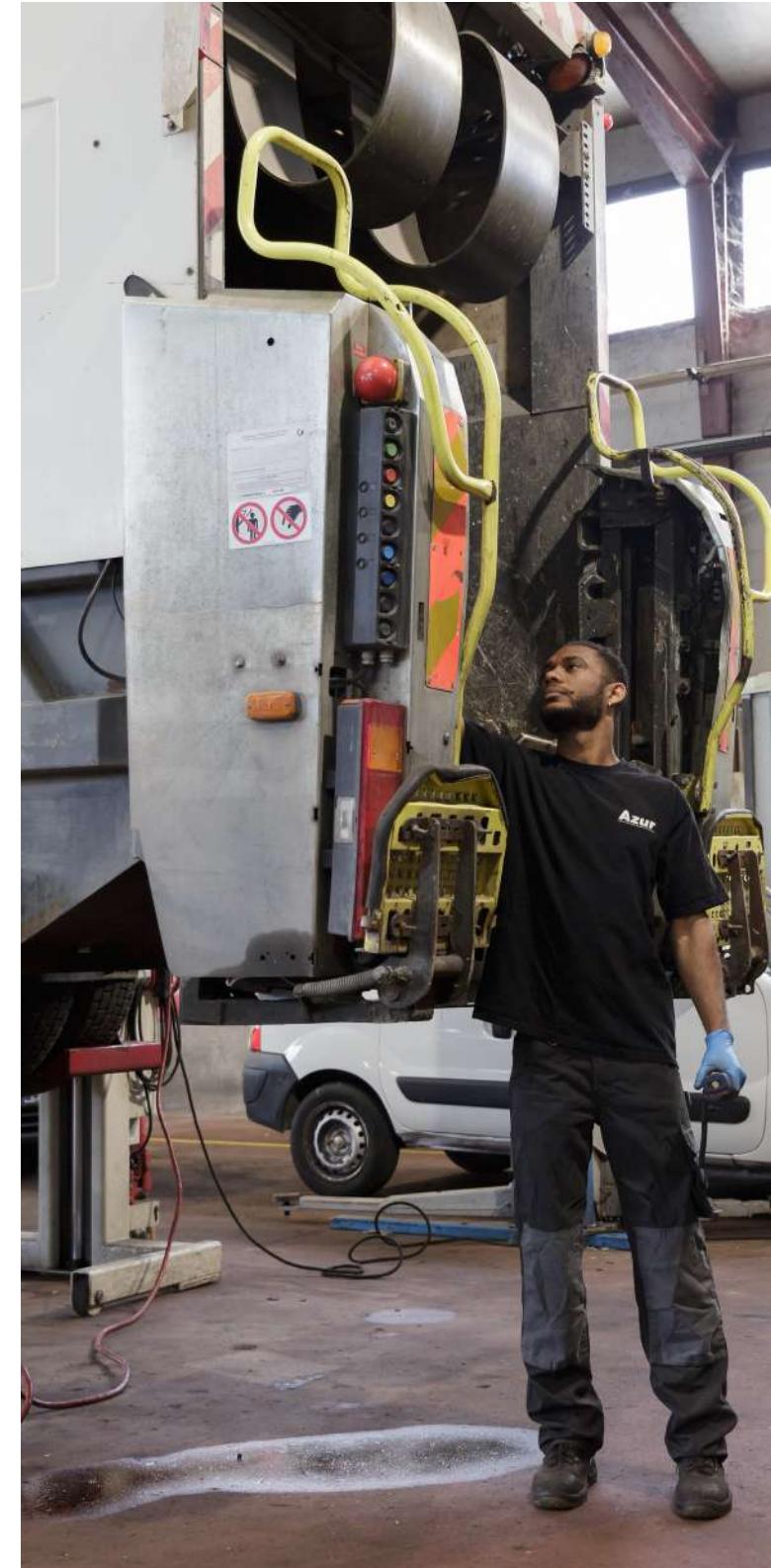
Cadres d'emploi	2020	2021
Adjoints techniques	102	112
Agents de maîtrise	18	18
Techniciens	2	2
Ingénieurs	0	1
Adjoints administratifs	7	8
Rédacteur	1	1
Attachés	6	3
Contractuels en CDD (toutes catégories)	25	19
Total	161	164

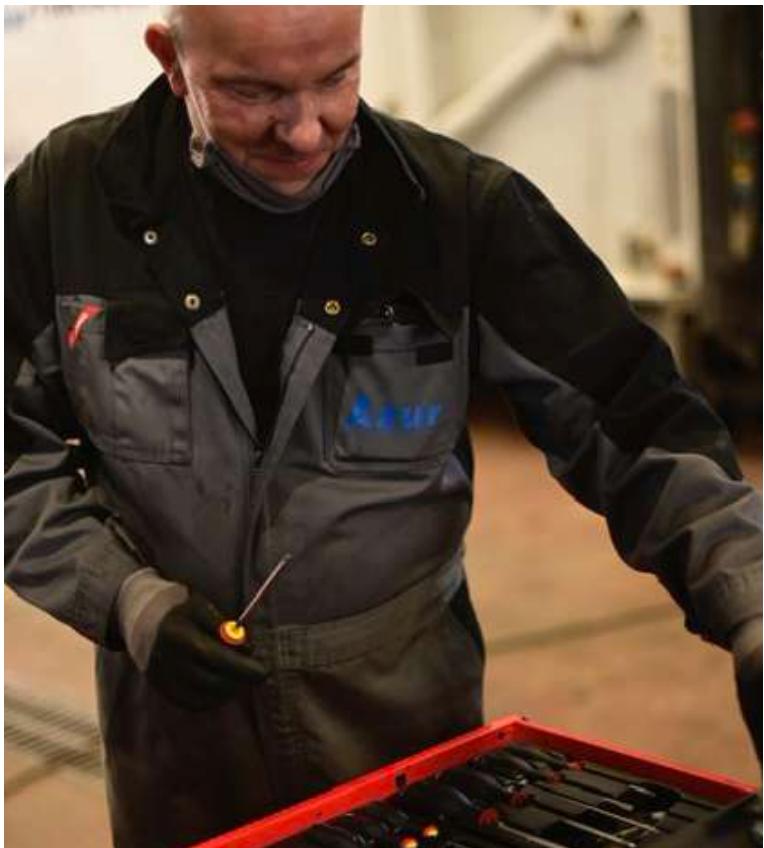




Répartition femmes / hommes	2020	2021
Nombre de femmes	20	19
Nombre d'hommes	141	145

Moyenne d'âge femmes / hommes	2020	2021
Femmes	41	44
Hommes	44	44

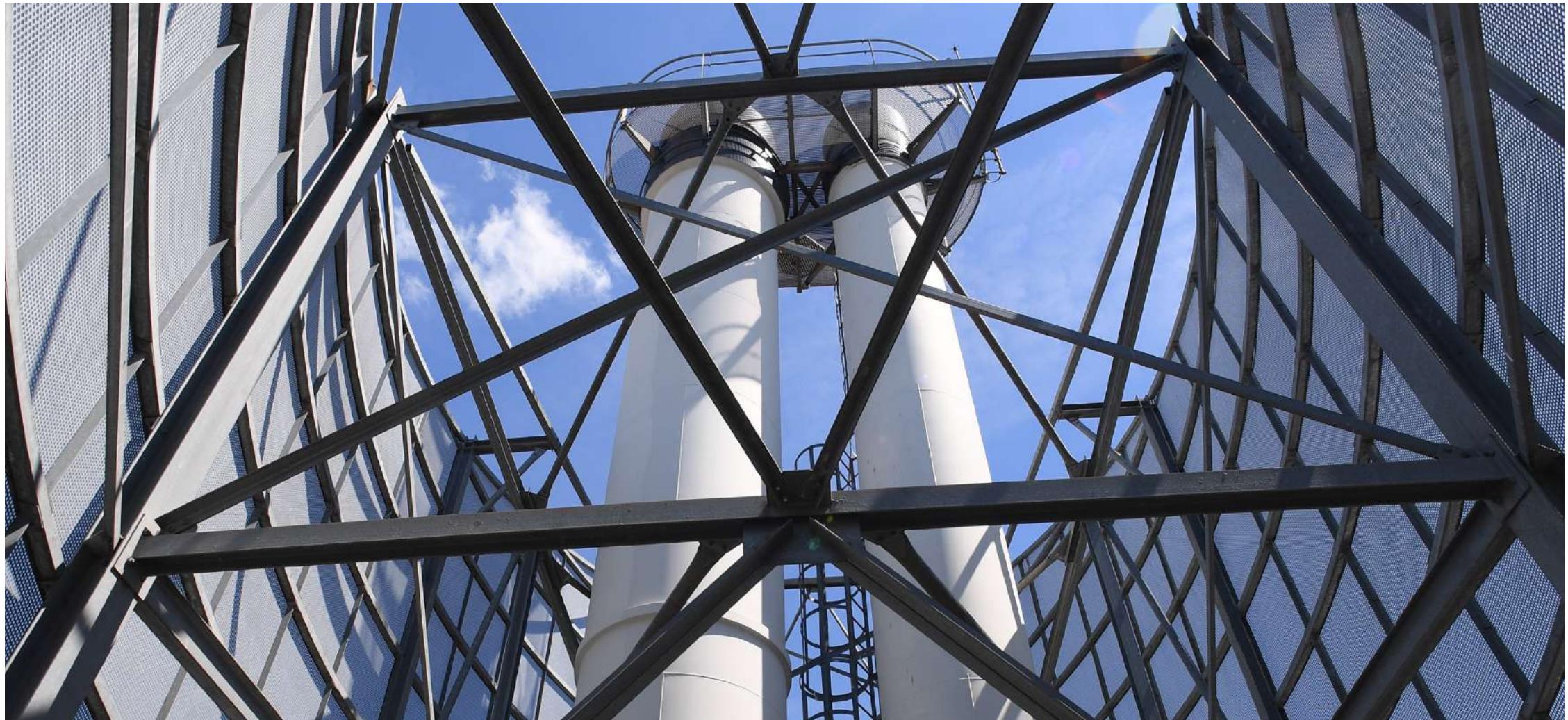




Absentéisme	2020	2021
Nombre de jours de maladie ordinaire	2 255	2 374
Nombre de jours de maladie longue durée et longue maladie	730	380
Nombre de jours d'enfants malades	68	85
Nombre de jours en accident de travail	1 513	2 058

Formation	2020	2021
nombre de jours de formation présentiel	90	144,5
nombre de jours de formation distanciel	23,5	17,5
nombre de jours de formation annulées pour cause de COVID	18	22





Crédits photos : Syndicat Azur - Matthieu Munoz



SYNDICAT MIXTE DE COLLECTE ET VALORISATION DES DÉCHETS

Syndicat AZUR
2 rue du Chemin vert
95100 Argenteuil
Tel. 01 34 11 70 31
www.syndicat-azur.fr

 www.syndicat-azur.fr

 [@SyndicatAzur](https://twitter.com/SyndicatAzur)

 [@Syndicat.Azur](https://facebook.com/Syndicat.Azur)